

# Plan Pastoral Territorial du nord Ardèche 2022-2026

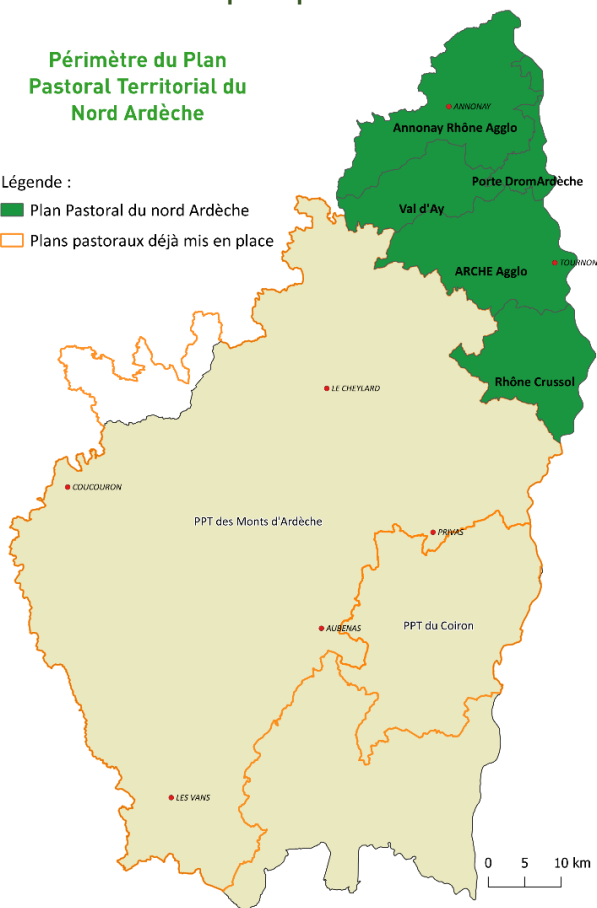
Véritable outil pour la mise en valeur des espaces pastoraux, le plan pastoral territorial est un programme de la région Auvergne Rhône-Alpes, cofinancé par le FEADER, d'une durée de 5 ans. L'objectif de ce plan est de proposer des subventions pour l'aménagement et l'ouverture d'espaces pastoraux ainsi que pour des actions d'animation autour du pastoralisme. Il est à destination des agriculteurs et des propriétaires de terrains réunis dans des collectifs, des collectivités et des associations du nord Ardèche.

## Le territoire du plan pastoral du nord Ardèche :

### Périmètre du Plan Pastoral Territorial du Nord Ardèche

Légende :

- Plan Pastoral du nord Ardèche
- Plans pastoraux déjà mis en place



### En quelques chiffres :

- 5 communautés de communes
- 1010 km<sup>2</sup> de superficie
- 42 600 ha de surfaces agricoles utiles...
- ... dont 37 600 ha de surfaces herbagères et de cultures
- Plus de 5 500 ha d'espaces pastoraux
- 380 éleveurs professionnels
- 15 100 bovins, 7 350 chèvres et 5 950 brebis



### ZOOM sur ... LES ESPACES PASTORAUX :

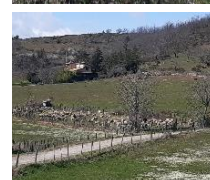
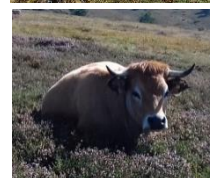
Les espaces pastoraux sont des espaces, valorisés uniquement par le pâturage, où la ressource pousse naturellement. Ils ne sont pas irrigués, ni amandés et ni fauchés. Ces milieux peuvent être des landes, des parcours, des sous-bois pâturés, des prairies naturelles...

# L'émergence du plan pastoral du nord Ardèche

Le département de l'Ardèche possède déjà 2 plans pastoraux sur son territoire : celui des Mont d'Ardèche (2010) et celui du Coiron (2016). Le nord Ardèche restait le seul secteur ardéchois non couvert par une politique pastorale. Face au succès des deux PPT, les éleveurs nord ardéchois ont fait remonter l'envie d'avoir eux aussi accès à cet outil.

Les 5 collectivités (Arche Agglo, Annonay Rhône Agglo, Rhône Crussol, Val d'Ay et Porte DrômArdèche) et la Chambre d'agriculture de l'Ardèche se sont mobilisées pour mettre en place ce projet sur le territoire. Il a été convenu que le PPT sera porté par la communauté de communes d'Arche Agglo et que son animation sera gérée par la Chambre d'Agriculture.

Le Département de l'Ardèche a aussi été sollicité à participer à ce nouveau plan pastoral territorial.



## Un territoire avec de nombreux défis à relever

### Enjeux agricoles

- Intégrer le pastoralisme à des systèmes productifs et diversifiés avec des habitudes plus herbagères que pastorales
- Pérenniser l'autonomie alimentaire des exploitations
- Développer une culture / un état d'esprit pastorale
- Exploiter le potentiel pastoral du territoire
- Répondre aux besoins en équipements des éleveurs
- Créer une dynamique locale entre les différents acteurs

### Enjeux environnementaux

- Maintenir et préserver la biodiversité
- Soutenir les projets d'entretien de zones à enjeux écologiques par le pastoralisme
- Lutter contre les incendies et les espèces invasives (ambroisie, renoué du japon...)

### Enjeux multi-usages :

- Pérenniser le partage des espaces pastoraux
- Recréer du lien entre les habitants et le monde agricole
- Valoriser les produits du pastoralisme



# Programme d'actions 2022 -2026

## AXE 1 : Créer une dynamique collective (45 850€ \*)

### Structuration foncière : (100%)

- ✓ Structurer l'organisation foncière
- ✓ Mobilisation foncière
- ✓ Aider les collectivités à l'acquisition de terrain (25%)

### Créer et animer des associations pastorales : (80%)

- ✓ Structurer l'organisation pastorale
- ✓ Accompagner les associations et les groupements pastoraux

### Créer du lien entre les acteurs territoriaux : (80%)

- ✓ Mettre en lien éleveurs, collectivités, propriétaires ...

## AXE 2 : Pérenniser l'autonomie alimentaire dans un contexte de changement climatique (268 100€ \*)

### Aménager et rouvrir les espaces pastoraux : (70%)

- ✓ Parcs de tri, clôtures, pistes d'accès, points d'eau, passages canadiens...
- ✓ Débroussaillage de milieux fermés

## AXE 3 : Développer une culture pastorale (14 000€ \*)

### Promouvoir le pastoralisme auprès des éleveurs : (80%)

- ✓ Sensibiliser les éleveurs à la mise en place de pratiques pastorales
- ✓ Proposer des formations autour du pastoralisme

### Optimiser la gestion pastorale : (80%)

- ✓ Améliorer la gestion pastorale
- ✓ Apporter une réflexion autour des adaptations au changement climatique

## AXE 4 : Le pastoralisme, l'environnement et le multi-usage (24 100€ \*)

### Partager autour des espaces pastoraux : (80%)

- ✓ Faciliter le partage des espaces pastoraux (panneau de sensibilisation, actions de communication ...)
- ✓ Sensibiliser le grand public au pastoralisme

### Répondre aux enjeux environnementaux : (80%)

- ✓ Promotion du rôle environnemental du pastoralisme
- ✓ Réalisation d'études

## AXE 5 : Faire vivre le plan pastoral (14 600€\*)

### Animer et gérer le plan pastoral : (60%)

- ✓ Mise en œuvre et suivi du PPT

\*montant des aides mobilisables (HT) (XX %) : taux de subvention

## Estimation de l'enveloppe financière du PPT nord Ardèche

Nom des axes	Montant de l'action	Montant des aides sollicitées	Part région	Part FEADER	Auto-financement
Axe 1 : Créer une dynamique collective	91 000 €	45 850 €	23 550 €	22 300 €	45 150 €
Axe 2 : Pérenniser l'autonomie alimentaire dans un contexte de changement climatique	383 000 €	268 200 €	134 100 €	134 100 €	114 800 €
Axe 3 : Développer une culture pastorale	29 000 €	14 000 €	7 000 €	7 000 €	15 000 €
Axe 4 : Le pastoralisme, l'environnement et le multiusage	49 600 €	24 100 €	12 050 €	12 050 €	25 500 €
Axe 5: Faire vivre le PPT	40 500 €	14 600 €	14 600 €	- €	25 900 €
<b>Total</b>	<b>593 100 €</b>	<b>366 750 €</b>	<b>191 300 €</b>	<b>175 450 €</b>	<b>226 350 €</b>

Montants affichés en HT

## Contacts :



### Chambre d'agriculture de l'Ardèche

4, avenue de l'Europe Unie – BP 114

07001 PRIVAS CEDEX

Tél : 04 75 20 28 00

Jessica FRESSARD, conseillère et animatrice pastorale du nord Ardèche

Mail : [jessica.fressard@ardeche.chambagri.fr](mailto:jessica.fressard@ardeche.chambagri.fr)

Raphaël ROCHIGNEUX, chargé de mission collectivités territoriales nord Ardèche

Mail : [raphael.rochigneux@ardeche.chambagri.fr](mailto:raphael.rochigneux@ardeche.chambagri.fr)

## En partenariat avec :



D'ARDECHE EN HERITAGE



Porte de  
**Drôm**rdèche  
*Communauté de communes*



Rhôn**e**crussol  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

